



L'ÉCLAIRAGE | CHRONIQUE

PAR JEAN-PIERRE PETIT

De l'audace, M^{me} Merkel !

Avec des taux d'approbation très élevés et des sondages favorables, Angela Merkel devrait selon toute vraisemblance être élue chancelière pour la troisième fois consécutive. Seule la nature de la coalition (maintien de la majorité actuelle CDU-CSU/FDP ou grande coalition avec le SPD, voire les Verts) pose question. Sa popularité actuelle témoigne de la satisfaction d'une majorité d'Allemands. Le poids politique et diplomatique du pays s'est renforcé et ses actions semblent avoir apporté de la stabilité en zone euro, tout en protégeant les intérêts de ses contribuables.

L'Allemagne apparaît en effet comme le « grand gagnant » en Europe depuis la crise de 2007-2008 et, plus spécifiquement, depuis le début de celle de la dette souveraine en 2010. Seul grand pays de l'Union européenne à avoir dépassé son niveau du PIB réel de début 2008, il présente aussi des ratios satisfaisants en termes de stabilité macroéconomique : excédent budgétaire dès 2012, dette totale/PIB bien inférieure à la moyenne de la zone euro, dette publique/PIB en légère baisse en 2013, excédent courant de 7 % du PIB (2012), position extérieure créditrice de 40 % du PIB.

Cette « victoire » vient en grande partie de la

stratégie de « compétitivité » entamée au début des années 2000 (agenda 2010 et réformes Hartz), qui a porté ses fruits à partir de 2003 (hausse de la rentabilité, hausse de l'excédent courant, baisse du ratio déficit public/PIB) et 2005 (reprise de l'emploi, en particulier dans les services, de l'investissement, gains de parts de marché...).

Depuis dix ans, c'est l'un des seuls pays de l'Union à ne pas s'être désindustrialisé. Son poids dans l'industrie de la zone euro (hors construction) est passé à 37,5 % en 2012, contre 34 % en 2002. C'est aussi l'un des rares pays à ne pas avoir perdu de parts de marché. Son poids dans les exportations totales de marchandises de la zone est passé de 32 % en 2002 à 35 % aujourd'hui. Son rang international en termes de compétitivité s'est amélioré ; 9^e au dernier indice IMD de Lausanne, contre 16^e en 1997.

En matière de finances publiques, c'est l'un des derniers pays occidentaux, particulièrement dans la zone euro, à conserver son triple A. La crise de la dette souveraine a en partie pesé négativement au plan économique : baisse des exportations vers la zone euro, incertitudes et impact négatif sur l'investissement. Mais cela a été en partie compensé par l'améliora-

tion des conditions financières en Allemagne, grâce au caractère « refuge » du pays (baisse considérable des taux longs, spreads – écarts – de crédit plus faibles, hausse plus forte de la Bourse allemande de 16 % par rapport à l'Eurostoxx 50 depuis le point bas de mars 2009) et à la baisse du taux de change effectif réel de l'Allemagne depuis 2010.

Une position renforcée

Sur un plan politique, la situation créditrice nette de l'Allemagne a évidemment renforcé sa position dans toutes les négociations et tous les sommets européens depuis 2010.

Le « modèle allemand » des années 2000, fondé entre autres sur la modération salariale, a évolué depuis deux ans. Cela est moins le résultat d'une démarche coopérative que d'une politique monétaire très expansionniste eu égard aux fondamentaux du pays. La demande des ménages s'est redressée grâce à une bonne tenue des salaires, une remontée du crédit immobilier et des prix des logements. Les coûts salariaux unitaires progressent désormais plus vite en Allemagne que dans la zone euro.

Les dirigeants ont, à partir de 2012, pris conscience de l'impact négatif de la crise de la dette souveraine sur l'économie du pays elle-même. Si l'écart de croissance entre l'Allemagne et la zone euro s'est à peu près maintenu, le niveau de cette croissance s'est, lui, nettement dégradé (0,9 % en 2012 contre -0,6 % en zone euro, autour de 0,5 % en 2013 contre environ -0,5 % en zone euro).

Du coup, ils ont fini par admettre le caractère inadapté de l'architecture originelle du traité de Maastricht (1993). D'où toute une série

d'orientations, certaines symboliques (initiative franco-allemande sur le chômage des jeunes, initiative germano-espagnole de prêts garantis aux PME espagnoles, voyage de la chancelière à Athènes...), d'autres tangibles (octroi de délais additionnels pour le respect des ratios de finances publiques, neutralité bienveillante des autorités à l'égard des initiatives prises par la Banque centrale européenne à l'été 2012...), de nature à atténuer assez sensiblement la rigidité de départ. Face au risque extrême d'implosion de la zone euro (dont l'économie allemande serait une des principales victimes), l'Allemagne a fait un choix clair.

Peut-on envisager des initiatives du pays en matière d'Europe politique ? Sans doute pas, au moins dans un premier temps. La philosophie profonde de l'Allemagne restera celle de la responsabilité nationale en matière de respect des équilibres macroéconomiques et de la prohibition de tout aléa moral au niveau européen. C'est aussi en partie parce que le pays est conscient de ses propres faiblesses de moyen terme, en particulier démographiques, qu'il ne veut pas endosser le rôle de réassureur de la croissance européenne.

Au-delà, la chancelière pourrait prendre des initiatives plus audacieuses dans ce domaine, de nature à rendre son parcours à la tête du gouvernement fédéral plus « marquant », à l'instar de deux de ses prédécesseurs chrétiens-démocrates, Konrad Adenauer (1949-1963) et Helmut Kohl (1982-1998). Le bilan de la chancelière est jusqu'à présent très moyen de ce point de vue. Habile et pugnace sans être entêtée, elle ne s'est pas révélée réformatrice ni entreprenante, encore moins visionnaire. ■